

# OFFRE NATIONALE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018

L'AMF est agréée pour la formation des élus depuis le 3 mai 2017. À ce titre les frais d'enseignement et de déplacement sont pris en charge dans le cadre des crédits alloués pour la formation des élus dans le budget de la collectivité. Il s'agit d'une dépense obligatoire pour les collectivités (Article L2123-14 du CGCT). Les modalités d'inscription sont précisées en page 2 du bulletin d'inscription.

Les formations de l'AMF sont éligibles au DIF (sous réserve d'acceptation du dossier par le pôle DIF-élus de la CDC).

## Financez vos projets grâce à l'Europe

### Objectif :

Familiariser les élus avec le montage d'un dossier de demande de cofinancement européen. Présenter les différentes étapes dans la constitution d'un dossier, de la définition du projet à sa mise en œuvre en passant par les modalités d'utilisation des fonds européens.

### PROGRAMME

- Introduction à la politique régionale de l'UE
- Présentation des instruments de financement (FEDER, FEADER, FSE)
- Modalités de financement des fonds structurels (pourquoi, pour qui, comment, combien ?)
- Définir un projet conforme aux attentes des financeurs
- Identifier la mesure de financement pertinente
- Formaliser le dossier : les étapes
- Recommandations sur la démarche

**Durée** : 1 journée

**Tarif** : Adhérents : 150 € - Non adhérents 300 €

**Dates** : 22 janvier 2018

**Lieu** : Paris

## Enregistrement des PACS par les communes

### Objectif :

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21e siècle confie aux officiers de l'état civil le soin de recevoir la déclaration des partenaires et les éventuelles demandes de modification et dissolution de la convention de Pacs. Cette journée permet aux élus de découvrir le PACS et les modalités d'enregistrement en mairie.

### PROGRAMME

- Matin : les fondamentaux du PACS : formation, modifications et dissolution, les conditions et le formalisme en mairie**
- Après-midi : Maîtriser le PACS sur le fond : Effets de tous les PACS, Régime des biens, dissolution**

**Durée** : 1 journée

**Tarif** : Adhérents : 150 € - Non adhérents 300 €

**Dates** : Février 2018

**Lieu** : Paris

## Bien gérer les contrats avec les éco-organismes

### Objectif :

Faciliter la contractualisation avec un éco-organisme et le suivi des contrats afin de réduire les risques de contentieux

### PROGRAMME

- Rappel sur les REP et leurs organisations**
- Préalable aux contractualisations**
- Contenu des contrats (REP financières et REP opérationnelles)**
- Suivi des contrats**

**Durée** : 1 journée

**Tarif** : Adhérents : 150 € - Non adhérents 300 €

**Dates** : 26 janvier 2018

**Lieu** : Paris

## La gestion des conflits

### Objectif :

Apprendre les bases de la communication lors de situations potentiellement conflictuelles et adopter un comportement adapté.

### PROGRAMME

- Identifier et comprendre les comportements des protagonistes (victime, persécuteur, sauveur ...)
- Le langage non verbal
- Distinguer les besoins cachés et y répondre
- Mieux gérer ses émotions
- Sortir du conflit par la médiation et l'arbitrage

**Durée** : 1 journée

**Tarif** : Adhérents : 150 € - Non adhérents 300 €

**Dates** : 12 juin 2018

**Lieu** : Paris

## Maîtriser sa parole et son image

### Objectif :

Maîtriser son image et être à l'aise en toute situation de prise de parole. Détenir une boîte à outils pour captiver l'auditoire et gérer son stress.

### PROGRAMME

- Conscientiser son image**  
Accepter son image – Déterminer son style – Les 3 V Verbal, vocal, visuel
- Scénariser sa prise de parole**  
Le story telling – Planifier son intervention – Rédiger efficace – Intervenir à plusieurs
- S'adapter en toutes circonstances**  
Techniques oratoires – Gérer l'improvisation – S'adapter au public
- Mise en pratique immédiate**  
Enregistrement d'un film personnalisé à l'issue de la formation

**Durée** : 2 journées

**Tarif** : Adhérents : 300 € - Non adhérents : 600 €

**Dates** : 19 et 20 mars 2018

**Lieu** : Paris

Le nombre de places est limitée à 12. Les places seront attribuées par ordre d'arrivée.

## Risques majeurs et autres menaces : les élus face à la crise

### Objectifs :

1<sup>ère</sup> journée : Connaître l'environnement global de la sécurité civile, les rôles et responsabilités de chacun des acteurs et être capable de mettre en place et maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde

2<sup>ème</sup> journée : Savoir gérer une crise, mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise.

### PROGRAMME

- Le plan communal de sauvegarde**  
Contexte réglementaire – Organisation départementale des secours – Méthodologie d'élaboration
- Gestion de crise**  
Introduction au concept de crise – Grands principe du pilotage et du fonctionnement d'une cellule de crise – Fondamentaux de la communication de crise – Atelier de mise en situation

**Durée** : 2 journées (chaque session peut être suivie de façon distincte)

**Tarif** : Adhérents : 300 € - Non adhérents : 600 €

**Dates** : 28 et 29 mai 2018

**Lieu** : Paris

## Agir pour une meilleure santé environnementale

### Objectif :

Donner aux élus les moyens d'agir pour limiter l'impact des pollutions et des stress environnementaux sur la santé et les écosystèmes.

### PROGRAMME

- Agir sur la pollution intérieure**  
Réglementation et échéances - Identifier les sources de pollution - Solutions
- Développer les alternatives aux pesticides**  
Réglementation et échéances – Impacts - Méthodes alternatives

**Durée** : 1 journée

**Tarif** : Adhérents : 150 € - Non adhérents 300 €

**Dates** : 22 juin 2018

**Lieu** : Paris